

Restaurant scolaire

Absences :

Tous les changements par rapport à l'agenda prévu lors des inscriptions (absences ou présences supplémentaires) doivent être annoncées sur le portail my.giap.ch ou sur le répondeur de l'équipe du parascolaire d'Avully (079/909 51 47) avant 15h30, le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi et le vendredi pour le lundi suivant en indiquant clairement le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le jour d'absence.